qui aurait eu le dessus. Aucune confirmation de ce bruit n'est parvenue.

A l'ambassade d'Espagne à Paris

Paris, 28 mai, 7 h. 40 soir. — Il y a un instant, l'ambassade d'Espagne a déclaré n'avoir rien reçu jusqu'ici au sujet des bruits venus de Londres et de Kingston et relatifs les uns à la destruction de la flotte américaine, les autres à un succès de l'escadre volante du commodore Schley.

A l'ambassade, on attend impatiemment des nouvelles de Madrid.

Un canard

Madrid, 28 mai. — Le gouvernement espagnol n'a reçu aucune confirmation du combat naval de Santiago de Cuba. On considère, dans les milieux politiques, ce bruit comme un « canard. »

Washington, 28 mai, 6 heures soir. — Le secrétaire de la marine n'a pas reçu aujourd'hui une seule dépêche relative aux flottes américaines ou espagnole.

Kingston, 28 mai. — On sait deux Cubains, arrivés ici sur un petit vapeur, qui ont raconté que l'escadre du commodore Schley aurait battu l'escadre de l'amiral Cervera et bombardé Santiago. C'est la source de tous les bruits de bataille qui ont circulé aujourd'hui.

Paris, 28 mai. — A l'ambassade des Etats-Unis on déclarait, ce soir, à 8 heures, que la dépêche Reuter sur la destruction de la flotte américaine ne pouvait être exacte, attendu que l'amiral Sampson n'est pas devant Santiago de Cuba, comme on l'a cru.

Pas de changement

Washington, 28 mai. — L'amiral Dewey télégraphie de Cavite que la situation n'a pas changé. Le blocus est maintenant effectif.

A la Chambre espagnole

Madrid, 28 mai. — A la Chambre, le ministre des colonies, questionné au sujet des nouvelles reçues concernant Cuba et Porto-Rico, répond que tout va bien ; il ajoute que le gouvernement a reçu des dépêches privées des Philippines qui sont très favorables à l'Espagne.

Madrid, 28 mai. — Le bruit court avec persistance à Madrid que le gouvernement a reçu des nouvelles favorables de Cuba mais qu'il refuse de les rendre publiques jusqu'à ce qu'il en ait reçu confirmation.

La France et l'Angleterre en Afrique

KISSI RÉOCCUPÉ PAR LES ANGLAIS

Londres, 28 mai. — L'*Agence Reuter* communique une dépêche adressée de Lokodja, 3 mai, et annonçant que les indigènes de Kissi se sont soulevés et ont chassé les six hommes qui avec un officier composaient l'effectif de la garnison française. En apprenant ce fait, les forces britanniques sont entrées dans la ville et ont arboré le drapeau anglais.

Kissi est une ville du pays des Youbis et comprise dans le protectorat de Lagos, conséquemment sur territoire britannique. Les Français ont établi un poste en dehors de la ville.

Paris, 28 mai. — Au sujet de la dépêche ci-dessus, il convient de remarquer que la latitude de Kissi n'est pas, paraît-il, des plus scientifiquement sûres et est encore contestée.

M. Hanotaux a informé ce matin, au conseil, ses collègues de cet incident.

L'autre jour une dépêche adressée de Liverpool à un journal du soir prétendait que les faits ont été démesurément grossis par l'*Agence Reuter*.

Nouvelles du Jour

Les élections contestées

Paris, 28 mai. — On prête aux socialistes l'intention de soulever un vif incident au sujet de la validation de M. Turrel.

On sait qu'au cours de la période électorale, le *Télégramme* publia les notes du commandant Iscrioz, concernant M. Turrel.

La communication de ces pièces constituerait un grave abus de pouvoir que la Chambre aurait à juger. Rappelons que M. Turrel ne l'emporte que de 250 voix.

Les socialistes ont également l'intention de protester contre l'élection de M. Pioni à Saint-Gaudens. Les radicaux et les socialistes attaqueront celle de M. Martissol à Narbonne. L'élection de M. Monservin donnera également lieu à un vif débat.

Nous avons déjà les élections contestées de M. de Saint-Germain à Lure, de M. Zevaès à Grenoble, de M. Bouhard à Sèvreux.

Le départ du Président de la République pour Saint-Etienne

Paris, 28 mai. — Le Président de la République a quitté Paris, ce soir, à huit heures, se rendant à Saint-Etienne. Il a reçu à la gare de Lyon, par MM. Berthou, Rambaud, Mazeret, Breuhiard, le général Bérol, l'amiral Bouquet, M. Félix Faure et monté dans le train avec les ministres de la guerre, de la marine et du commerce. La foule a plus particulièrement salué le Président de la République.

Le vol au préjudice de l'administration des postes, à Troyes

Troyes, 28 mai. — On se rappelle le vol commis il y a un mois au préjudice de l'administration des postes par le convoyeur Gert avec la liste [illegible]

Gérard a été arrêté aujourd'hui à [illegible] et vient d'arriver, le procédé, Gert étant [illegible].

La mission Gentil. — La mission Gentil

Paris, 28 mai. — Le général Gentil reçoit ce soir [illegible] mission Gentil, au [illegible] ministère des colonies, pour les [illegible] cette expédition.

Avant la [illegible] le poste de [illegible] d'ancrage [illegible] ministère de la marine [illegible] la direction [illegible].

Une crue extraordinaire en Italie

Rome, 28 mai. — A l'occasion du [illegible] train [illegible] en raison des pluies. [illegible] en raison des pluies. M. [illegible] se retirer, que le [illegible] démission.

Le roi a chargé M. [illegible] du portefeuille [illegible].

La présidence de la Chambre

Paris, 28 mai. — A la [illegible] tenus par un certain nombre [illegible] le suffrage universel, il a été [illegible] 1° qu'un candidat sera opposé à M. [illegible] la présidence de la Chambre ;

2° qu'on proposerait, à la [illegible] dans qui se tiendra le 1er juin, [illegible] avons annoncé, d'adopter la candidature de M. [illegible] chanel à la présidence de la Chambre.

La succession de M. André Lebon

Paris, 28 mai. — C'est dans le conseil de cabinet, auquel assistera M. André Lebon, qu'il sera pourvu à la succession du ministère qui sera chargé jusqu'au [illegible] de la Chambre de l'intérim des colonies. Cette [illegible] probablement confiée à M. Hanotaux.

On sait que, à la Chambre, [illegible] ne se fera une déclaration qui permettra [illegible] de se prononcer sur la politique du cabinet [illegible].

Ceci [illegible] seulement qu'il sera [illegible] tion en octobre et peut-être à [illegible].

Réunion du conseil des ministres

Paris, 28 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin à 11 heures sous la présidence de M. Félix Faure.

LE BUDGET DE 1899

Le ministre des finances a entretenu [illegible] de la préparation du budget de 1899.

Le conseil s'est occupé du règlement des affaires coloniales.

LE PROCHAIN CONSEIL

Le prochain conseil aura lieu mardi matin à dix heures à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Envoi de témoins à M. de Cassagnac

Auch, 28 mai. — A la suite d'un article paru hier dans la *Voix du Peuple*, M. Bascou, ancien député, a envoyé ses témoins, MM. Frédéric Sancet, conseiller général, et Dulbaret, publiciste, à M. Paul de Cassagnac.

L'affaire des farines falsifiées. — Le jugement

Versailles, 28 mai. — La 2e Chambre du Tribunal correctionnel de Versailles a rendu, aujourd'hui, à une heure, dans l'affaire des farines falsifiées, son jugement qu'il avait remis à huitaine.

Ont été condamnés : MM. Gallienat, ancien maire de Gallion, à deux ans de prison, et à dix mille francs d'amende ; Prodvot, à un an de prison, avec application de la loi Bérenger, et à dix mille francs d'amende ; Maissonnier, à six mois de prison, et à six mille francs d'amende ; Dubé, à dix mois de prison, avec application de la loi Bérenger, et à deux mille francs d'amende ; Lacaze, à un mois de prison ; MM. Carl et Carpentier-Lefèque ont été acquittés.

A la Verrerie ouvrière

Albi, 28 mai. — Hier soir, M. Marpot, ministre, délégué au nom du quatrième syndicat de la Verrerie ouvrière, a assisté à l'assemblée du Conseil d'administration de la Verrerie ouvrière. Chervinski, trésorier, et Bruyère, trésorier-adjoint des syndicats grévistes : 1° en relation de comptes du syndicat pendant la grève de 1896 ; 2° en fixation de quote-part sur les sommes non distribuées, et non versées à la caisse de la verrerie ; 3° en nomination de trois experts.

Juges à Berlin

Les juges de Berlin, comblés depuis le manteau Sans-Souci, sont parfois [illegible] au point de se faire [illegible] dans la salle du tribunal.

Il y a quelques jours, un marchand de vitesses était accusé d'escroquerie. Il vendait des [illegible], sous prétexte qu'il était vendu au poids de ces [illegible], sont six francs vingt-cinq [illegible], un [illegible] sur lequel, disait l'accusé du tribunal, « on pouvait jouer des morceaux classiques. »

Le tribunal ordonna que l'expédition [illegible] expert le grand violoniste Joachim. Celui-ci fit à la [illegible] un rapport [illegible] pris le recours, [illegible] longueur, avec une moue non dégnisée, et finalement, exécuta un concerto de Mendelssohn. Après quoi, il déclara qu'on « pouvait » jouer dessus des morceaux classiques.

Les juges, enchantés d'avoir entendu Joachim, débouterent le demandeur.

A ses chapeaux

M. Faberol, le député chapelier, avait annoncé à ses électeurs qu'en cas de non-réélection, il se remettrait à la besogne et retournerait à ses chapeaux comme Cincinnatus à sa charrue.

Il a fait comme il a dit.

Ouvrier syndiqué, il s'est adressé à son syndicat qui s'est chargé de lui trouver du travail.

On ne sait pas encore si M. Chauvin, aussi résigné que son collègue, reprendra son ancien métier de coiffeur.

Voilà pourtant deux hommes qui, plus que d'autres, auraient mérité de rester... à notre tête.

Un socialiste allemand condamné pour lèse-majesté

Berlin, 28 mai. — Le citoyen Vogtherr, député socialiste de Berlin, dont nous avons annoncé l'arrestation à Magdebourg, il y a quelques jours, vient d'être condamné par le tribunal de cette ville, pour crime de lèse-majesté, à six mois de prison.

Le testament de Nicolini

Londres, 28 mai. — Par son testament, Nicolini laisse à sa femme, Adelina Patti, la totalité de sa fortune personnelle, qui s'élève à un million vingt-cinq mille francs.

Un incident dans l'Ouest Africain

Londres, 28 mai. — Une dépêche de Lokodja au *Standard* annonce que la garnison française de Kissi composée d'un officier et de six hommes a été forcée de se retirer par les indigènes. La place a été ensuite occupée par des troupes britanniques.

Les Français ayant protesté contre l'occupation des troupes britanniques et ayant demandé à ces dernières de se retirer ont établi un poste en dehors de la ville sur lequel ils ont hissé le drapeau tricolore.

Kissi est une ville de l'Yoruba et se trouve comprise dans la région dépendant du Lagos.

Une mission américaine incendiée en Chine

Hong-Kong, 28 mai. — Mercredi, la populace chinoise a incendié la mission américaine de Tong-Chow, près de Wa-Chow-Fu.

On signale que le R. v. M. Glover et les autres membres de la mission ont pu s'échapper.

M. Edward Bridge, consul des Etats-Unis à Canton, a requis le vice-roi d'envoyer des troupes pour étouffer l'émeute et protéger les missionnaires.

UNE VISITE A SEDAN

(TROISIÈME ARTICLE)

Les jardins ouvriers. — Un cordon sanitaire autour de Sedan. — Les jardins et l'alcoolisme. — Un « partageux » défenseur de sa propriété

Il ne suffit pas de se rendre compte tant bien que mal de l'organisation d'une œuvre; il faut aller sur place prendre une idée bien nette de son fonctionnement : les observations directes qu'on fait ainsi ont plus de prix, sont beaucoup plus vives et s'effacent moins vite. J'ai donc été à Sedan voir fonctionner l'œuvre de la *Reconstitution de la Famille*.

Comme un cordon sanitaire, tout autour de la ville de Sedan, la Société a dispersé ses terrains dans les faubourgs : Fond-de-Givonne, Torcy-Sedan, Balan-Sedan. En passant, du côté de Torcy, près des anciens remparts démantelés de Sedan, Mme Hervieu ne peut s'empêcher de me faire remarquer combien d'heureux on pourrait faire si dans ces remparts inoccupés et inutiles quelques mesures de terre étaient laissées à la disposition de ceux qui voudraient les cultiver : à combien de villes son observation ne s'appliquerait-elle pas !

Chemin faisant, je demandai à Mme Hervieu — les terrains sont à dix, quinze et parfois vingt minutes de la ville — si ce n'était pas trop demander à des ouvriers que cette route à fournir après leur journée de travail, et si l'éloignement des terrains n'était pas un obstacle à son œuvre. — « Oh ! que non, me répond-elle avec vivacité. Sans doute nous cherchons toujours à donner aux ouvriers un terrain qui soit à proximité de leur habitation. Mais nos travailleurs ne craignent pas de faire un bout de chemin pour cultiver leur jardin. » Et elle me citait un chauffeur qui se levait à trois heures du matin pour aller à son jardin et qui, le soir, y retournait encore après sa journée faite. C'est drôle, il sait un autre, quand je travaille dans un atelier, je suis toujours fatigué; quand il s'agit de travailler *ma* terre, *je ne sens plus la fatigue.*»

Et Mme Hervieu me citait encore le cas de ces ouvriers à qui l'on proposait d'échanger leur terrain pour une terre équivalente, plus proche de leur maison, et qui leur occasionnerait par conséquent moins de fatigue. Ils vinrent, par politesse, voir ce qu'on leur offrait, et ils s'en retournèrent en refusant l'offre « Ah ! non, disait chacun, ce n'est pas *ma terre* — comme s'il y avait vraiment un aimant puissant qui les attirait, dans cette terre qu'ils avaient remuée, comme si, avec leur travail, ils avaient mis dans cette terre une partie d'eux mêmes...

En entendant raconter les merveilles que produisaient les jardins chez leurs concessionnaires—un incorrigible disciple du Bacchus resta plus de six mois sans s'approcher de la boisson—je me rappelais que l'an passé, dans le *Journal de Roubaix*, M. le Dr Alexandre Paulkerche déclarait que ceux qui procuraient à l'ouvrier la jouissance d'un petit jardin combattaient le plus efficacement l'alcoolisme.

Nous étions arrivés aux jardins. C'est un véritable plaisir de voir ces jardins soigneusement entretenus, aux allées quand il y en a, nettement dessinées avec des morceaux d'ardoise et ceinturés dans les Ardennes à voir ces soins, ces précautions, on devine avec quel amour est cultivée cette terre. C'est qu'il y a parmi nos jardiniers des Ardennes — laissez-moi vous dire qu'ils ont obtenu une médaille à l'exposition agricole de Sedan — de bons gourmets ; j'ai vu, dans certains carrés, des plantations d'asperges, des plans d'artichaut dont on peut bien augurer. Je ne liste de dire que les pommes de terre, haricots, petits pois, radis, salades, oignons, carottes, forment le fond de cette culture maraîchère.

Pas un pouce de terrain qui reste inculte, pas un coin qui soit perdu. Ici, c'est l'ingéniosité des occupants qui a élevé un petit cabanon. Un vrai chef-d'œuvre que ces lattes de ces cabanons : pour couvrir le toit qui pourrait vite à la pluie, certains ont utilisé des revêtements de tôle, vieux poêles défoncés, vieux seaux qu'on a redressés pour les faire servir de tuiles d'un genre nouveau ; de tout cela ils ont fait un abri où l'ouvrier peut se réfugier en cas de pluie, remiser sa bêche et râteau, et nourrir aussi quelques lapins qui lui donneront une bonne gibelotte.

Dans chaque jardin, un carré est réservé à l'enfant que les enfants viennent enrichir chaque jour de leurs cueillettes qu'ils ont trouvées sur la route à leur sortie de classe : la prévoyance n'est-elle pas une vertu ?

Ici et là, les jardins sont entourés d'une clôture : quelques pieux fichés en terre, et quelques mètres de fil de fer. Ce ne sont pas toujours les ouvriers les plus enclins aux théories socialistes qui ont été les premiers à entourer ainsi leur jardin. Mme Hervieu me détail le cas du plus féroce « partageux » qui était devenu, aussitôt admis dans la société, le plus forcené défenseur de la propriété — de ce qu'il considérait comme sa propriété privée. Deux heures après qu'on lui avait accordé une terre, notre homme était déjà sur son terrain avec son fils, et y plantait tout autour une haie protectrice : « Eh bien, Bernard, lui dit Mme Hervieu, on va partager, n'est-ce pas ? — Ah bien, oui ! Madame. Qu'on essaie seulement de *piler* ma terre ! ! ! » (de marcher dessus). Et un grand geste menaçant qui achevait la pensée montrait bien qu'il serait peu prudent de s'attaquer à la propriété de ce collectiviste d'hier.

Je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les merveilles de l'œuvre de Sedan. Il est bien plus simple d'inviter ceux que ce modeste récit aurait pu allécher à aller voir eux-mêmes sur place les résultats ; ou, mieux encore, s'ils ne veulent pas se payer le voyage, il leur reste la ressource d'essayer du système de Mme Hervieu et d'appliquer à Roubaix, en tenant compte des nécessités locales, ce qui se pratique à Sedan.

ARGUS.

LES POTERIES DE LACHENAL

Les magnifiques poteries de Lachenal réunies dans le hall de la Société Artistique obtiennent le succès de curiosité qu'elles méritent.

Lachenal est d'ailleurs un véritable artiste et toute la presse spéciale a rendu un éclatant hommage à son grand talent.

Voici l'article que publiait, il y a quelque temps déjà une revue, *L'Art dans les deux mondes*, sous la signature de Janey :

« Dans un temps où la mode s'est presque exclusivement attachée à faire triompher le vieux-neuf ou les choses exotiques, où le culte des vieux oripeaux compte encore un nombre trop considérable de fidèles, l'œuvre que poursuit M. Lachenal se distingue par un sentiment tout moderne. Potier et sculpteur, il est — et c'est ce qui fait sa supériorité — particulièrement original ; son œuvre est personnelle et ne se rattache directement à aucune tradition, à aucune école : maître de ses procédés, il se laisse aller à son inspiration et, avec un goût des plus délicats, il la traduit, formes et couleurs, en des œuvres pleines d'imprévu, de fantaisie et de caprice.

» L'art du potier, qui est sans doute le plus antique de tous les arts, a, dans tous les temps, brillé d'un vif éclat en France; au moyen-âge comme à l'époque de la Renaissance, au XVIIe comme au XVIIIe siècle, la céramique compte des maîtres glorieux, bien français, ne relevant ni de la Grèce ni de Rome. C'est un point sur lequel n'insistent point assez nos historiens d'art, ou qu'ils feignent d'ignorer, candidats qu'ils sont presque tous à l'Académie. M. Lachenal, lui, est de son pays et de son temps, et si le XIXe siècle qui n'a encore en rien un style qui le distingue des siècles passés, en a un, enfin, en céramique, c'est à l'artiste dont nous venons de voir l'œuvre, plus qu'à tout autre, qu'il le devra.

» De tous les arts, l'art du potier est peut-être le plus passionnant et celui pour lequel il faut être doué de plus de qualités diverses; de plus, il exige la science : être un artiste doublé d'un savant, rien de plus rare. La science s'acquiert avec de la volonté et de la persévérance, l'art ne s'apprend pas, il faut être doué : on naît artiste comme on naît poète. M. Lachenal est un artiste doué, qui, n'ignorant aucune des traditions, des procédés, des tours de main de métier, possède avant tout, et surtout, le triple talent de peintre, de sculpteur et de graveur. De là, le caractère particulier de son œuvre, l'harmonie qui le distingue, son unité pleine de grâce et de naturel.

» Dans la charmante variété de pièces qui sont le produit de la fantaisie la plus ingénieuse et la plus spirituelle, on sent que l'inspiration n'est jamais arrêtée par les difficultés de l'exécution, que l'artiste est en possession familière de son sujet et qu'il a ce mérite, toujours rare, de ne relever de personne, d'être éminemment lui.

» C'est là ce qui me charme et me séduit, moi qui suis un passionné de céramique, dans l'œuvre de M. Lachenal. Tout me prend, m'arrête et me retient dans ces pièces variées d'aspect dont il est difficile de donner l'idée avec des paroles. Sous la plume, tout semble à peu près la même chose; mais, sous l'ébauchoir, le pinceau ou le burin tout se différencie et prend une physionomie particulière. Et c'est l'artiste sévère au coloris très fin et très délicat qu'on admire; plus loin, l'intensité du relief, la puissance des colorations, la fougue de l'exécution vous transportent. Et toujours et partout, dans les grandes conceptions de décorations monumentales, comme dans les délicates pièces de vitrines, s'attestent le goût et le choix d'un maître toujours grandissant.

TRIBUNE INDÉPENDANTE

Sommes-nous traîtres ?

Le *Progrès du Nord* l'affirme, nous le nions.

MM. Achille Rousseau, Chatteleyn et moi-même, avons osé dénoncer, ne disons pas le « pacte », puisque le *Progrès* le conteste, mais tout au moins « l'entente » qui faisait sacrifier au profit de leurs concurrents socialistes-révolutionnaires, des républicains comme Motte, Wallrand, Barrois, Morcrette-Ledieu et Sirot-Mallez, tandis que les collectivistes devaient, eux, assurer l'élection de M. Dron.

En même temps que le *Progrès* poussait à voter pour Ghesquière et contre Roger, ce qui équivalait à appuyer la candidature du colonel Sever, M. Siauve-Evaussy, oubliant qu'il avait accusé M. Dron, le 16 août 1895, d'avoir trahi « ses engagements de 1893 », envers son parti, lui refusant désormais ses suffrages, consentait, suivant son expression, à lui faire une fois encore « la courte-échelle ».

Ces combinaisons ne pouvaient sourire aux républicains anti-collectivistes que nous sommes, car nous estimons que toute concession accordée aux révolutionnaires tourne à leur profit et à notre détriment.

Le *Progrès* nous a toujours prêché que le collectivisme internationaliste mène à la révolution, que M. Ghesquière est l'ennemi du drapeau tricolore et l'ami de la Commune, que M. Sever a trahi le parti républicain et que « toute la benzine de la terre » n'effacera pas la tache qui s'étale sur son caractère « d'homme politique. »

Et lorsque le jour vient de chasser le transfuge Sever et d'écarter le communard Ghesquière, le journal qui, jusqu'à la veille de l'élection, les dénonçait comme étant l'ennemi, fait une subite volte-face et les indique comme nos seuls sauveurs !

Que les collectivistes soient habitués à voter alternativement pour ou contre tel homme, quel que soit son passé, selon les ordres reçus des politiciens qui les mènent, c'est leur affaire.

Les républicains sont moins aisément malléables, ils agissent en hommes libres : Quand on leur a démontré l'indignité d'un Sever et l'anti patriotisme d'un Ghesquière, on ne les ramène pas à ces adversaires, au gré d'intérêts particuliers à sauvegarder.

C'est pourquoi non seulement les électeurs républicains de M. Tribourdeaux ont aidé un rallié à blackbouler Sever, mais la moitié des électeurs radicaux de M. Werquin ont contribué à battre Ghesquière, le *Réveil du Nord* lui-même l'a constaté.

Toujours il en sera ainsi, lorsque les ralliés oseront contracter avec les « anciens républicains » une alliance loyale. Certes nous préférons cette tactique au pacte de Bordeaux étendu cette année par les collectivistes et radicaux socialistes à bien d'autres circonscriptions pour éliminer, grâce au concours des monarchistes, les députés républicains sortants.

Nous ne nous sommes pas plus « livrés pieds et poings liés aux cléricaux » pour avoir fait des élections anti-collectivistes avec le concours des ralliés, que je l'espère ne se sont livrés aux communards les rédacteurs du *Progrès* qui voulaient faire voter pour Ghesquière.

Pour que ce journal puisse nous imputer à crime notre attitude électorale, il faudrait que lui-même n'ait jamais dévié de la ligne qu'il se trace aujourd'hui.

Il conviendrait qu'il n'ait jamais essayé contre les collectivistes, ses alliés du 22 mai, des campagnes en tout semblables à celles que depuis l'avènement du collectivisme dans « l'ex-ville sainte », nous avons menées à Roubaix.

Si nous avons bonne mémoire, nous avons assisté à des élections Macquart, Gromier-Daragon, Barrois, dans lesquelles le *Progrès* ne s'est pas le moins du monde scandalisé de voir ses candidats simultanément appuyés par lui, par la *Dépêche* et la *Croix*.

Aujourd'hui, la lutte est entre deux politiques :

L'une, celle que nous défendons, tend à faire élire partout des républicains anti-collectivistes qui défendent les principes de 1789 et l'ordre social. Mis en face des révolutionnaires, dans les circonscriptions où les républicains ont perdu la majorité, ayant à choisir entre les ennemis de la société et ses partisans, nous contribuons au besoin à assurer l'élection de « ralliés », mais toujours ceux-ci ont préalablement adopté le terrain constitutionnel et républicain.

L'autre, tout en prétendant combattre le collectivisme, est toujours prête à travailler à son profit. Elle lui prête ses troupes pour aider à l'élection de mandataires anti-gouvernementaux, tout disposés à livrer le pays à l'agitation et à la guerre civile. Elle accepte le compagnonnage électoral de gens qui font profession de nier l'idée de patrie, à qui ses journaux ont justement reproché comme une honte d'avoir reçu les délégués prussiens à l'hôtel de ville de Lille.

Ayant à choisir entre un partisan de la société qu'elle dit défendre et l'un de ses ennemis, elle se range au besoin du côté des révolutionnaires qu'elle prétend combattre.

Et quand ces révolutionnaires arrivent nombreux à la Chambre, ses journaux déclarent les résultats du scrutin « excellents et inespérés ».

C'est cette politique néfaste que nous combattons, sans nous livrer aux mains de qui que ce soit. Nous continuerons résolument notre campagne anti-collectiviste, avec la conscience d'avoir une conduite plus pratiquement républicaine que ceux qui nous reprochent une prétendue abdication, qui aboutit au moins à faire élire des républicains, alors qu'ils ne peuvent, eux, qu'assurer le succès des révolutionnaires.

J. N.

CHOSES ET AUTRES

M. Tato a déjà mangé deux gâteaux à son goûter.

— Un de plus te donnerait une indigestion, lui dit sa mère.

— ...Maman... je voudrais bien avoir une indigestion.

Hier, un Espagnol entre dans un restaurant ordinairement fréquenté par des Américains, et comme un garçon vient lui demander ce qu'il faut lui servir :

— D'abord, un morceau de *jugo* froid ! répond l'Espagnol d'un ton féroce, en toisant fièrement les assistants.

LES 48 HEURES A ROUBAIX

BOUCAU-CYCLIST

SUR ACIER

5, Rue Pierre-Motte, 5, ROUBAIX

Chronique Locale

ROUBAIX

Nos ateliers étant fermés, le jour de la Pentecôte, le JOURNAL DE ROUBAIX ne paraîtra pas demain.

L'épuration du personnel de la ville. — Une révocation. — Une disgrâce. — M. Louis Duplouy, receveur d'octroi, a reçu vendredi, une note émanant du cabinet du maire, et signée *Henri Carrette*, lui annonçant qu'il aura à quitter, à la date du 1er juillet 1898, le local qu'il occupe à l'Abattoir.

C'était tout simplement une disgrâce : le receveur d'octroi à l'abattoir ayant, outre le logement, le chauffage et l'éclairage absolument gratuits.

La place que M. Duplouy pourra occuper ne donnera pas les mêmes avantages.

La note officielle ne contenait aucune raison, pas un mot d'explication.

La raison qui a dicté la mesure nous pouvons la donner : M. Duplouy est simplement accusé de s'être réjoui publiquement, avec la plupart de ses concitoyens, de l'élection de M. Eugène Motte. Il n'y a aucune faute de service à lui reprocher. C'est un vieux serviteur de la ville très estimé de ses supérieurs.

On peut en dire autant d'un autre employé de l'abattoir, M. Lemaire, aide-bouvier, qui vient, lui, de recevoir sa révocation pure et simple.

M. Lemaire a, dit-on, commis le crime impardonnable de crier : Vive Eugène Motte ! dans les rues de Roubaix.

Si nos renseignements sont exacts — et nous avons tout lieu de croire qu'ils le sont — l'*épuration* du personnel de la ville va se poursuivre rapidement. Les deux mesures d'exception que nous venons de citer ne resteront pas isolées : la série commence seulement.

D'ailleurs le fait suivant, dont nos garantissons l'authenticité, corrobore absolument notre assertion :

Deux jours après l'élection du 8 mai, une réunion secrète des membres du Conseil municipal de Roubaix a été tenue, à la mairie, sous la présidence de M. Henri Carrette, maire.

Le résultat du scrutin était naturellement le motif de cette séance extraordinaire dont l'ordre du jour ne comportait qu'une question: l'attitude à prendre devant la manifestation *hostile* du suffrage universel.

Nos édiles se trouvaient séparés en deux camps.

Une dizaine d'entre eux, considérant que l'échec infligé aux deux candidats collectivistes, patronnés par la municipalité, constituait un blâme indirect mais réel à la politique du Conseil, avaient, à ce moment, la ferme intention de démissionner.

Les autres conseillers ne se croyaient pas atteints par la défaite des citoyens candidats Guesde et Moreau et ils ne voulaient pas abandonner le pouvoir.

Ce que fut la discussion, durant cette réunion.... intime, on le devine sans peine.

Une indiscrétion nous permet d'ailleurs de préciser.

Comme les démissionnaires persistaient dans leur décision, leurs collègues usèrent de tous les arguments pour les amener à changer d'avis; l'effet produit sur le public serait déplorable ; il ne fallait pas s'avouer vaincus avant les élections cantonales, etc., etc.

Enfin, un peu ébranlé, l'un des dissidents proposa le marché suivant : Nous sommes prêts à retirer notre démission si l'administration municipale nous donne l'assurance que les employés et ouvriers de la ville, convaincus d'avoir, pendant ou après les élections, montré leurs préférences pour M. Eugène Motte, seront mis en disgrâce ou révoqués dans le plus bref délai.

Le marché fut conclu dans les termes que nous venons d'indiquer et le Conseil municipal put ouvrir la session ordinaire de mai, à peu près au complet.

Nous disons *à peu près au complet*, car M. Derzelle, qui était absent au conciliabule du 10 mai dernier, avait déjà, à cette époque, envoyé sa démission directement au Préfet.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les membres de l'administration tiennent leur parole : l'épuration est commencée.

L. R.

Nos gymnastes à Saint-Etienne. — Notre envoyé spécial nous envoie le télégramme suivant :

« Saint-Etienne, 28 mai, 9 h. matin. — Ainsi que le *Journal de Roubaix* l'a annoncé, la plupart des membres de la délégation roubaisienne qui accompagnaient à la fête fédérale le drapeau de l'Union ont pris, vendredi, à midi, le train pour Saint-Etienne.

» M. Henri Carrette, maire de Roubaix, président d'honneur du comité d'organisation de la 23e fête fédérale, ainsi que MM. De Cœk, Milbéo et Thérin, adjoints, membres des diverses commissions, font partie de la délégation.

» Le voyage s'est effectué sans incident et les délégués sont arrivés à St-Etienne dans la matinée de samedi, avec un peu de retard par suite de l'encombrement occasionné sur le réseau P.-L.-M., par l'affluence déjà considérable de gymnastes se rendant au concours.

» Les membres de *La Roubaisienne* arriveront ce soir, samedi, à huit heures.

» Nul doute que les Stéphanois, dont l'enthousiasme est déjà très grand, ne leur fera une chaleureuse réception. »

La fête de Jeanne d'Arc. — Le « Te Deum ». — On sait que le *Te Deum* sera chanté en l'église Saint-Martin aujourd'hui, à cinq heures, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Pour rehausser l'éclat de cette imposante cérémonie, la *Concordia-Harmonie* a bien voulu promettre son gracieux concours. Plusieurs morceaux seront exécutés par cette excellente société.

Les membres de la *Concordia-Harmonie* sont priés de se trouver au local de la société aujourd'hui, à quatre heures précises, pour se rendre en corps à l'église Saint-Martin.

Des punchs en l'honneur de l'élection de M. Eugène Motte. — Huit sections de l'*Union sociale et patriotique* : les 1re et 4e sections ouest, les 1re et 4e sections est, les 2e, 3e, 6e et 7e sections nord, ont fêté, samedi soir, en des punchs intimes, l'élection de M. Eugène Motte.

Partout des vivats chaleureux ont été chantés en l'honneur du nouveau député de Roubaix et la plus franche gaîté n'a cessé de régner entre tous les adhérents pendant la soirée.

Les messes de la Pentecôte. — Dans toutes les paroisses de Roubaix les chants de la fête de la Pentecôte seront exécutés avec une solennité particulière.

A SAINT-MARTIN, les chœurs interpréteront la 1re messe solennelle en ut mineur de Ch. Gounod, pour trois voix d'hommes et deux voix d'enfants. Les solos seront chantés par MM. Grumiaux, ténor, Desmarcelaere, baryton, Lodowick, basse, Desmons, Michel et Verbonne, soprani. M. Eug. Delporte tiendra l'orgue d'accompagnement.

Le soir à cinq heures, la maîtrise chantera les vêpres en faux-bourdons et le *Te Deum* en mémoire de Jeanne d'Arc.

A NOTRE DAME, la chorale exécutera la messe solennelle d'Aub. Thomas pour chœurs mixtes et solos. Ces derniers seront chantés par MM. Paul Daldyck, ténor, et Em. Desbarbieux, basse.

Aux vêpres cette société chantera les psaumes en faux bourdons et un salut solennel.

A SAINTE-ELISABETH, la chorale Saint-Eloi se fera aussi entendre à la grand'messe et aux vêpres.

AU SAINT-SEPULCRE, la maîtrise interprétera la messe solennelle de Th. de la Hache dont les solos seront interprétés par MM. Tiberghien, Dujardin et Carrette.

A SAINT-JEAN-BAPTISTE, la société chorale exécutera, avec accompagnement d'orchestre et d'orgue, la messe solennelle de Pessard. Les solos seront chantés par MM. Vervey, Merchez et Dubar.

AU SACRÉ-COEUR, la chorale de la paroisse fera entendre la messe de Sainte-Thérèse de Th. de la Hache.

Les mariages du lundi de la Pentecôte.—Cinquante-sept mariages sont inscrits pour le lundi de la Pentecôte. M. Coutelier, adjoint, se tiendra à la disposition des intéressés à partir de 9 heures 1/2 du matin.

Deux agents de police suspendus de leurs fonctions. — Le maire de Roubaix vient de suspendre de leurs fonctions pour un mois deux agents de police. L'arrêté porte que ces derniers étant, à la date du 10 mai 1898, en état d'ivresse ont causé du scandale sur la voie publique et dans certains établissements publics.

Un ouvrier récompensé. — Vendredi soir il y avait fête chez MM. Manche frères, entrepreneurs, rue de Soubise. Après le règlement des salaires les cinquante-huit ouvriers étaient réunis par leurs patrons pour assister à la remise d'une médaille offerte par MM. Manche à un brave ouvrier, Alexandre Castermann, occupé dans la maison depuis trente-deux ans.

Avant d'attacher cette médaille sur la poitrine de Castermann, M. Manche fils a, en termes excellents, félicité le vieil ouvrier dont il a vanté les qualités de fidélité, d'intelligence et de courage. Les dernières paroles de M. Manche ont été accueillies par des applaudissements unanimes et les cris vingt fois répétés de : « Vive Alexandre ! Vivent nos patrons ! »

Une magnifique médaille portant, d'un côté, les armes de Roubaix et de l'autre ces mots : « Hommage et reconnaissance de MM. Manche frères à Alexandre Castermann pour ses bons et loyaux services. Roubaix, le 27 mai 1898 » ainsi qu'une bourse garnie ont ensuite été remises au bravo ouvrier.

Un chaleureux vivat a suivi, puis on a bu à la santé du nouveau médaillé et des patrons. La soirée s'est clôturée par un concert improvisé.

Caisse de retraites pour la vieillesse. — Les « Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens. » — Dans sa dernière réunion, le Conseil d'administration de la Société a fixé, au dimanche 19 juin, l'assemblée générale semestrielle : les personnes désireuses d'être admises comme sociétaires pour cette assemblée, sont priées de se faire inscrire aux bureaux de la Société, 93, rue des Longues-Haies.

Les autorisations de bâtir. — Sont autorisés à construire : MM. Drouilers-Prouvost, une maison, boulevard Gambetta; Louis Dubois, une maison, place de la Gare; O. Dubrayon, une maison, rue d'Anzin; J. Lalo, une maison, rue Boucher-de-Perthes, E. Vandepotte, une maison, rue Saint-Laurent; A. Lestivez, une maison, rue Delespaul; Mme veuve Déhan, deux maisons, rue de Turin; MM. A. Bocquet, deux maisons, rue Boucicaut; Mme veuve Masure-Waltinne, une maison, rue du Grand-Chemin; MM. L. Olivier, un atelier, rue Philippe-Lebon. Fiévet-Delescluse, deux maisons, rue de Mouvaux; A. Pennel, huit maisons, rue Coligny et Daznesseau; A. Verfaillie, quatre maisons, rue Gilvan; J. Cheron, une maison, rue d'Epinoy; A. Machu, une maison, rue Bait; A. Dubois, une maison, rue de la Gare; C. Dickoe, une maison boulevard Montesquieu ; Doens, une maison, boulevard de Belfort; A. Rouçon, une maison, boulevard de Fourmies; Bernard-Lecomte, une maison, rue de l'Espérance; A. Baudouin, une maison, rue de Mouvaux.

MM. Dubié frères, deux maisons, rue de la Basse-Masure; Maise Rogier, une maison, boulevard de Belfort; A. Dubiques, une maison, rue d'Italie; Dalleemmes-Bastin, une maison, boulevard d'Armentières; L. Derville, un magasin, boul